

*"On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux."  
Antoine de Saint-Exupéry, pilote et écrivain français*

## ÉDITO

L'année 2024 commence sur les chapeaux de roues (de tracteurs), la contestation, la colère, la haine qui se déversent sur nos écrans ne laissent guère de place à l'enthousiasme, à la convivialité !

Aussi, qu'une bonne nouvelle dans ce petit journal puisse trancher avec l'actualité du monde constitue en soi une performance dont il faut se féliciter et se réjouir :

La (ré)ouverture d'un commerce !

Grâce à Vincent, notre nouvel épicier, et barman en chef, Lalleu retrouve en effet ses couleurs, son dynamisme, un nouveau souffle. Cela prouve que notre petit village peut devenir un modèle pour notre territoire et montrer la voie !

Lalleu comme modèle de vie locale qu'on nous envie et qu'il faut surtout soutenir !

Tous en cœur, on dit :

Bienvenue Vincent et longue vie au bar à bull !

YB



## \_ RECHERCHE \_ APPEL À VOS CONNAISSANCES

Kevin Bourniche sollicite votre aide pour une recherche.

*"Il y a quelques temps, une cousine éloignée m'a prêté une ancienne photographie de l'école privée des filles de Lalleu, tenue par les soeurs Adoratrices de la Justice de Dieu, de l'abbaye de Rillé. Ce cliché a potentiellement été pris entre 1900 et 1910. Deux de mes arrière-grandes-tantes, nées Langouët et originaires de la Cour Menais, y figurent mais j'aimerais pouvoir retrouver des personnes capables de reconnaître d'autres élèves. Les enfants de ces demoiselles doivent aujourd'hui avoir entre 80 et 100 ans, il faut donc pouvoir collecter cette mémoire visuelle encore présente."*

Si vous pensez pouvoir l'aider dans sa recherche, vous pouvez contacter Kevin Bourniche au 06 74 74 83 78.

## AGENDA FÉVRIER - MARS

- 14.02 : Saint-Valentin
- 18.02 > 15h: Exposition Le Cellier, 2 Rue des Jonquilles
- 21.02 > Conseil Municipal
- 08.03 > 20h : AG Comité des fêtes à la Mairie
- 20.03 > Conseil Municipal
- 22.03 > 17h : "Tapis conté" par Fanny Corbé à l'école

## PANNEAU POCKET

Pour vos événements pensez à :



>> en transmettant vos message à la mairie  
mairie@lalleu.fr

## NOUVEAU COMMERCE : LE BAR A BULL

Depuis le 19 janvier 2024, notre commerce épicerie a changé de nom. Ce n'est plus AN ALLOZ mais désormais **LE BAR A BULL**. Les horaires ont changé, le cadre a changé et donc un nouveau cadre de vie avec **Vincent AUBRY**.

Il va vous faire goûter ses **bières**, ses **pizzas à emporter les jeudis et vendredis**, le **vendredi il y aura aussi les galettes et crêpes** « Les biligs à Flo » de Saulnières.

Vous trouverez aussi dans le rayon épicerie les produits de première nécessité et si vous avez besoin d'autres produits n'hésitez pas à lui en faire la demande.

Vous trouverez aussi des produits frais (jambon, crème, yaourt...) ainsi que des légumes.

En prévision : une soirée choucroute, une soirée dégustation de vin et charcuterie. D'autres animations suivront.

D'autre part, si vous avez envie de vous exercer aux fléchettes ou avez envie de faire partie d'une équipe, renseignez-vous auprès de Vincent.

Le billard vous attend aussi !



### PIZZAS

La carte se compose de plus de 30 pizzas différentes. Vous aurez l'embarras du choix entre les basiques, les classiques, les spéciales et les sucrées !!



### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI & MARDI : 8H30-13H et 16H30-20H30

**MERCREDI : fermé**

JEUDI & VENDREDI : 8H30-13H et 16H30-0H30

SAMEDI : 8H30 - 20H30

DIMANCHE : 8H30- 13H

**09 83 36 48 90**

## RECHERCHE PIÉGEUR DE RAGONDINS

La commune de Lalleu recherche un piégeur de ragondins.

Vous connaissez tous Monsieur Christian CADOT qui est décédé brusquement le 3 janvier 2024. Il était le piégeur pour la commune de Lalleu. Ce n'était pas un métier pour lui mais plutôt une passion, un atout qui nous a permis de diminuer sensiblement la population des ragondins. Nous le remercions beaucoup d'avoir aidé la commune dans ce rôle. Malheureusement les ragondins n'attendent pas pour proliférer dans les réserves d'eaux ou lagunes, qu'elles soient privées ou communales.

Nous faisons appel à une personne qui se verrait bien dans ce rôle. Merci d'appeler la Mairie de Lalleu au **02 99 43 12 32**.



Thierry LASSALLE, Maire

## ÉTAT CIVIL 2023

### Naissances

LOISEAU Amandine née le 5 janvier à Rennes, 6 Lot. de Bellevue  
GUILLAUME Tiwenn né le 27 février à Saint-Grégoire, 4 La Diotais  
PELHATE Jules né le 3 avril à Rennes, 12 Le Haut Perray  
PELHATE Louis né le 3 avril à Rennes, 12 Le Haut Perray  
BAUDUZ Jasmine née le 13 juin 2023 à Rennes, 1 Les Bouillons  
BIGOT Elena née le 6 juillet 2023 à Rennes, 7 La Fléchais  
BOUTIER Naïg née le 9 novembre à Châteaubriant, 1 Richelieu

### Mariages

VENTROUX Germain et LELANDAIS Maëva le 29 avril  
AUFFRAY Nelson et CLOLUS Priscilia le 30 septembre  
DOUBLET Florent et SOITOUX Céline le 2 décembre

### Décès

GENDRON Jean-Michel, 71 ans, décédé le 27 juillet à Lalleu  
LUCES Marcel, 79 ans, décédé le 7 septembre à Lalleu  
MOULIN Olivier, 41 ans, décédé le 12 septembre à Rennes  
DESRIVIERES Robert, 92 ans, décédé le 23 octobre à son domicile à Rougé

## LA BOULANGE.



**>> quelques petits changements dans les horaires pour vos commandes**

**Le mardi : 16h-19h**

(Commande de préférence avant lundi à 13h)

**Le mercredi : 9h-12h +**

(Sur commande avant lundi à 13h)

**Le Samedi : 16h-19h +**

(Sur commande avant vendredi à 13h)

**Le dimanche : 9h-12h**

(Commande de préférence avant vendredi à 13h)

Tél: **09 50 20 59 36** (laisser un message)

E-mail : [laboulange.lalleu@gmail.com](mailto:laboulange.lalleu@gmail.com)

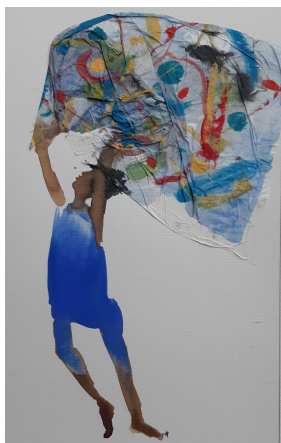
Merci de ne pas passer par Facebook ou Messenger pour la commande svp.



## EXPOSITION

**Dimanche 18 février**  
Vous êtes invité.es à  
**découvrir l'atelier-galerie de**  
**Flore Angèle**

Le Cellier, 2 rue des Jonquilles  
à partir de 15h : **Exposition**  
**encre et peinture**  
et à 17h : **diffusion du film**  
**« Voyage en peinture ».**



## RECHERCHE DICTONS

*"Temps rouge le matin annonce la pluie soudain."  
"Rouge du couchant, promet du beau temps."*

**Je suis à la recherche de personnes connaissant et aimant les dictons.**

J'aimerais rendre hommage à ces guetteurs du ciel et de la terre, aux dictons ayant traversé les générations. J'aimerais trouver des dictons locaux. Rencontrer des personnes sensibles aux couleurs du ciel, des gens aimant les histoires anciennes. J'aimerais soutenir la lenteur des observateurs, le pas allant des marcheurs au vent.

**Mon projet est de réaliser un recueil** sur les dictons du coin, dictons liés à la nature ou à des histoires qui vous ont touchées et que vous seriez heureux de glisser à mon oreille.

C'est avec plaisir que j'irai vous voir ou vous accueillerai pour faire avancer cette petite idée.  
A bientôt.

**Marie Courtigné** 07 82 40 05 59  
labeillephilosophe@gmail.com  
La Fléchais à Lalleu

## BISCUITS DE NÖEL ET PIZZAS CUISINÉS PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE NIKI DE SAINT PHALLE

Les ateliers périscolaires forment de jeunes cuisiniers et cuisinières en herbe !!

Les soirées des parents n'en seront que soulagées !

Bon appétit !



## aide ménagère

Vous recherchez une aide-ménagère pour votre ménage ou votre repassage ?

Vous souhaitez vous libérer du temps pour profiter de vos enfants, ou tout simplement prendre du temps pour vous ?

Je suis là pour vous !

Secteurs Retiers, Janzé, Bain-de-Bretagne

06-09-94-25-92 andrea.bujon@sfr.fr

**Andréa Bujon**



## COMITE DES FETES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES**  
**VENDREDI 8 MARS 2024**

À 20h00 À LA MAIRIE

Vous êtes tous et toutes les bienvenus.es.

Le SMICTOM ne peut donner aucune garantie sur l'heure de passage du camion.

### Présentez vos bacs ...

- La veille au soir de la collecte.
- Les poignées tournées vers la route.
- Le couvercle fermé.

Le camion peut passer à partir de 5h00 le matin pour les collectes du matin et jusqu'à 22h00 le soir pour les collectes de l'après-midi.



## À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

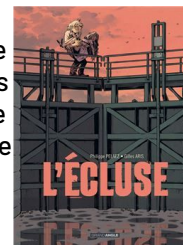
Venez découvrir un nouveau livre, une bande dessinée, une activité culturelle...  
**L'INSCRIPTION EST GRATUITE**

**L'ÉCLUSE** scénario de Philippe Pelaez et dessins de Gilles Aris (2022) par Isabelle Souchet

**BD Policier, Thriller Ados/Adultes**

Un petit village rural du Lot en 1960... Le corps d'une femme a été repêché au fond de l'écluse. La troisième noyée en moins d'un an ! Dans cette petite localité, règne la peur et la pression monte pour la police. Deux inspecteurs viennent en renfort de Cahors. Les soupçons désignent rapidement Octave, l'éclusier, difforme, muet et le souffre-douleur de la population. Toutefois, Alban, la terreur locale ne laisse pas la police indifférente. La chute de ce roman graphique est aussi inattendue qu'ironique...

L'Écluse a reçu le PRIX COGNAC DU MEILLEUR ALBUM ONE SHOT en 2022



**ROYAL AFFAIR** film dano-tchèque de Nikolaj Arcel (2012) par Isabelle Souchet

**DVD Tous publics Biopic, historique, drame, romance**

Au Danemark, en 1770, le roi *Christian VII* est sur le trône. Cependant, son instabilité mentale ne lui permet pas d'exercer sa charge sereinement. Ses ministres, inquiets et impuissants, font appel à l'influent et séduisant médecin *Johann Struensee*. Ce dernier, imprégné des idées révolutionnaires du siècle des Lumières et devenu l'amant de la reine *Caroline-Mathilde*, va la rallier à ses idées et influencer le roi à guider le royaume sur d'importantes réformes sociales. Leur partenariat conduira au renversement de l'ordre social établi et sera précurseur aux révolutions qui embraseront l'Europe vingt ans plus tard.

NDLR : ce film relate une page d'histoire capitale au Danemark...oubliée des manuels français.

Selon *Première* "Il faut remonter à Barry Lyndon pour trouver un film historique d'une telle envergure."



**Bonus dans le coffret** : un excellent livret pédagogique !

### DU NOUVEAU SUR LA PLATEFORME DE MÉDIAS

**Ille&Media** est la plateforme de streaming du Département d'Ille-et-Vilaine.

Vous y trouverez de la vidéo, des livres numériques pour adultes et enfants, de la presse, des magazines et des cours en ligne de langues étrangères ou régionales, d'informatique et de pratiques autour du bien-être.

Les enfants jusqu'à 11 ans inclus ont accès à un espace dédié.

**Ille&Media** est ouverte aux habitant.es inscrit.es dans une bibliothèque d'Ille-et-Vilaine et est entièrement gratuite.

L'accès à l'ensemble de ces services est désormais simplifié. Il suffit de se connecter à l'adresse

<https://illeetmedia.mediatheques.fr/>

Pour vous inscrire, cliquez sur « je me connecte » en haut à droite de la page d'accueil, puis « je m'inscris » et remplissez le formulaire en ligne (munissez-vous de votre carte d'adhérent à la bibliothèque de Lalleu, le numéro à 14 chiffres qui y figure vous sera demandé). Il faut impérativement s'inscrire pour une première connexion à cette nouvelle plateforme.

Ce dispositif est également disponible, avec les mêmes identifiants, sur une application pour tablettes et smartphones

>> [ma\\_medi@theque](mailto:ma_medi@theque)

Emmenez votre bibliothèque virtuelle partout avec vous !



#### CE QUE VOUS AVEZ LE DROIT DE CONSULTER

**Cinéma** : 3 films avec l'indication « forfait » par mois et tous les films indiqués en accès libre

**Presse** : 15 magazines et 31 quotidiens par mois

**Autoformation / cours en ligne** : en illimité

**Livres numériques** : en illimité



**PENSEZ-Y** : vous avez accès via le site <https://reseaubibliotheques.bretagneportedeiloire.fr/>

à un catalogue de plus de 8000 livres, disques, films qui vous permet d'effectuer des recherches dans l'ensemble des bibliothèques du réseau !

## Le Petit Journal de Lalleu

Vous avez de bonnes idées d'articles ? Vous souhaitez améliorer le PJJ ?

Rejoignez le comité de rédaction qui a fort besoin d'aide et de soutien !

[lepetitjournaldelalleu@gmail.com](mailto:lepetitjournaldelalleu@gmail.com)

Y. Bouvet, S. Dhinaut, M. Esteve, C. Hilbey, T. Lassalle, G. Rossi, I. Souchet



J'aime mon  
village.Lalleu



## 7 DÉCEMBRE 2023

**Présents :** MM. LASSALLE, BARDY, DEFFAINS, HILBEY, PAPION, VEINANTE.

Mmes CHAUSSIS, COTTIER, LE BOZEC, MALEUVRE, PRIME.

**Absents excusés :** Mme HALATRE, M. BOUVET procuration à M. VEINANTE, M. BOUTIER procuration à M. LASSALLE et M. GIMENO. Présents 11 et 2 procurations

### DÉCISION MODIFICATIVE N°5

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de faire une décision modificative pour réaliser le mandatement des paies du mois de décembre 2023.

La rémunération des agents étant une dépense obligatoire des collectivités, il y a lieu de réaliser une décision modificative pour un montant de 11 220€ :

6355 « Taxes et impôts sur les véhicules »	- 250.00 €
65315 « Formation »	- 802.00 €
65568 « Autres contributions »	- 4 057.00 €
65748 « Autres personnes de droit privé »	- 2 468.00 €
673 « Titres annulés (sur exercice antérieurs) »	- 910.00 €
615228 « Autres bâtiments »	- 2 733.00 €
64111 « Rémunération principale »	+ 11 220.00 €

**Vote : 13 Pour**

### RENOUVELLEMENT DE L'OUVERTURE DE CRÉDIT

Comme chaque année, Monsieur Le Maire préconise de faire une ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole, pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie et ce pour un montant maximum de 100 000 €, d'une durée d'un an et des frais de dossier de 100€.

**Vote : 13 Pour**

### DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLÈGE LA ROCHE AUX FÉES DE RETIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 22 novembre 2023 une demande de subvention de la part du Collège La Roche aux Fées de Retiers car douze enfants de la commune sont scolarisés dans cet établissement. Cette subvention d'un montant de 101.28 € soit 16.88 € par élève, est demandée dans le cadre des nombreux projets et actions que le collège mène chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la subvention de 101.28 € au cours du mois de mai 2024.

**Vote : 13 Pour**

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Afin d'être en conformité avec la réglementation et pour que tous les usagers soient égaux devant le service d'assainissement collectif, le Conseil Municipal est obligé chaque année de revoir le tarif de sa redevance assainissement. L'assainissement collectif jusqu'à présent est communal et deviendra une compétence de la Communauté de Communes Bretagne Porte de Loire communauté au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

Notre base actuelle de part fixe et part variable devra évoluer dans les 10 prochaines années de façon à être uniforme sur l'ensemble de la communauté de communes.

Elle est aujourd'hui la plus basse des 20 communes. Aussi, afin d'éviter une trop grosse augmentation Monsieur le Maire propose d'y aller progressivement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suit la redevance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

#### Pour les usagers ayant un abonnement au service de distribution d'eau potable :

- \* Une part fixe par abonné de 108.30 € HT par an
- \* Une part variable à la consommation d'eau de  
- 0.70 € HT/m<sup>3</sup> pour une part variable de 0 à 120 m<sup>3</sup>  
- 0.61 € HT/m<sup>3</sup> pour une part variable de 121 à 220 m<sup>3</sup>  
- 0.50 € HT/m<sup>3</sup> pour une part variable supérieure à 221 m<sup>3</sup>

#### Pour les usagers ayant un puits et raccordé au réseau d'assainissement collectif :

- \* Une part fixe par abonné de 108.30 € HT par an
- \* Une part variable à la consommation d'eau avec un forfait de 25 m<sup>3</sup> par an et par personne vivant au foyer X 0.70 € HT/m<sup>3</sup>

**Vote : 13 Pour**

### VALIDATION DU DEVIS POUR LE CHANGEMENT DES APPAREILS POUR LA CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière séance du Conseil, les conseillers municipaux Madame COTTIER Catherine et Monsieur PAPION Ludovic ont présenté au Conseil Municipal trois devis pour le changement des appareils de la cuisine de la salle polyvalente :

Entreprises	QUIETALIS	LABEL TABLE	ABCP
Montant HT	19 850.49 €	19 817.78 €	18 975.44 €
Montant TTC	23 820.59 €	23 781.34 €	22 770.53 €

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal avait décidé d'écarter l'offre de la société QUIETALIS qui était élevé par rapport aux deux autres et qui ne correspondait pas à leur attente. Ainsi, il a été proposé à Monsieur PAPION et Madame COTTIER de voir avec les deux autres entreprises pour prévoir un contrat de maintenance.

Ainsi, voici aujourd'hui le récapitulatif des offres retenues en prenant en compte les différentes variantes de produits et la proposition du contrat de maintenance :

Nom des Entreprises	ABCP	LABEL TABLE
Variante 1 - Montant HT sans armoire frigo 2 fois une porte	18 975.44 €	19 761.75 €
Variante 2 - Montant HT avec frigo 1 porte	18 043.44 €	19 449.86 €
Contrat de maintenance	403.20 € (1 visite/an)	1 044.00 € (3 visites/an)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de choisir le devis de l'entreprise ABCP avec leur contrat de maintenance. Ce devis sera signé lorsque l'entreprise l'aura refait avec la variante choisie.

- autorise Monsieur le Maire a signé le devis et toutes pièces liées à cette affaire

- prévoit les crédits au budget de la commune 2024

**Vote : 13 Pour**



## 17 JANVIER 2024

**Présents :** MM. LASSALLE, BARDY, BOUVET, BOUTIER arrive à 20h31, HILBEY arrive à 20H 27, PAPION, VEINANTE. Mmes, COTTIER, LE BOZEC, MALEUVRE et PRIME.

**Absentes excusées :** Mme HALATRE procuration à M. BOUVET et Mme CHAUSSIS.

**Absents :** MM. GIMENO, DEFFAINS.

Présent.es 11+1 procuration=12

### REMBOURSEMENT DE FRAIS A M. AUBRY- REPRENEUR DU BAR ÉPICERIE

Monsieur AUBRY a financé les modifications d'éclairage qui manquait dans le local bar épicerie pour un montant de 672,65€, par contre nous avons reçu en contrepartie une facture d'électricité équivalente que nous avons été amené à payer 560,81 € pour le mois de décembre ainsi que 236,19€ pour la période du 1<sup>er</sup> au 11 janvier 2024.

Proposition de facturer pour 797€ pour l'électricité et de payer la facture d'éclairage.

**Vote : 10 Pour**

### DEMANDE DE SUBVENTION DETR et AMENDE DE POLICE

Suite à la réunion publique du 23 octobre 2023 faite en salle du Conseil de la Mairie, les habitant.es de la Rue des Lilas présents ont souhaité que la Mairie puisse aménager une chicane dans le but de diminuer la vitesse des voitures et de protéger les piétons. Nous avons sollicité EUROVIA et la "DDE" pour nous donner des informations.

# (SUITE) COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Nous allons donc mettre temporairement en place de gros plots afin de trouver les lieux adéquats à l'implantation de la chicane.

Dans ce sens, nous allons solliciter une demande de subvention DETR de 3030,80 € correspondant à 40% du montant HT du devis présenté par EUROVIA.

Il en est de même auprès des Amendes de Police soit aussi 3030,80€, restant à la charge de la commune 1515,40 € HT.

**Vote : 12 Pour**

## VENTE DE LA REMORQUE DU SERVICE TECHNIQUE

Suite à la non utilisation de la remorque achetée en 2020, il avait été décidé au Conseil Municipal du 12 avril 2023 de mettre en vente ladite remorque. Nous avons trouvé un acquéreur au prix de 2000€.

Après délibération, le Conseil Municipal acte la vente de ce bien au prix de 2000 €

**Vote : 12 Pour**

## VALIDATION DU DEVIS POUR L'ACQUISITION D'UNE AUTO-LAVEUSE

Depuis quelque temps, nous pensons faire l'acquisition d'une machine auto-laveuse dans le but d'améliorer la qualité de nettoyage des sols et rendre le travail de notre employée communale moins fatigant. Après avoir utilisé différentes machines par le passé, la société OBYO nous a proposé une démonstration de 2 machines de la marque NILFISK alimentées par batterie.

Suite à cette présentation et manipulation par notre employée et discussion avec Monsieur le Maire, il s'est avéré que la machine la plus puissante permettrait de remplir sa fonction aussi bien à la Salle des Fêtes qu'à l'École ou encore à l'Église et à la Mairie. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'acquisition de l'auto-laveuse SC351 full package pour un montant 4.431,48 € TTC .

**Vote : 12 Pour**

## PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2024

Nous avons à payer en début d'année 2024 les frais de pré-étude du cabinet d'architecture Céleste pour 21.840 € ainsi que l'acquisition de l'auto-laveuse et la facture de matériel électrique pour 4432,50 € plus la facture de Monsieur AUBRY 672,65 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de mandater ces dépenses d'investissement 2024 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2023 et ce avant le vote du budget primitif 2024.

**Vote : 12 Pour**

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉCOLE PRIVÉE DE ERCE-EN-LAMEE

L'École Privée d'Ercé-en-Lamée a sollicité la commune pour le versement d'une subvention pour deux enfants habitant sur la commune de Lalleu. La commune n'a jamais versé de subvention pour les écoles des autres communes sachant que nous finançons les écoles publiques du RPI.

**Le conseil a émis un avis défavorable**



## **RETOUR SUR LES VOEUX DU MAIRE LE 14 JANVIER 2024**

### RÉTROSPECTIVE 2023

Nous avons commencé par le recensement de la population qui nous a donné un chiffre de 594 habitants.

Des trottoirs et des emplacements de parking « Rue des Violettes » pour un montant de 35 862 € TTC.

L'aménagement du trottoir et l'emplacement PMR au Lotissement de Bellevue « Impasse du Grand Patis » (nom donné à cette impasse) pour un montant de 5 824,56 € TTC.

La restructuration du pont entre Lalleu et Tresboeuf au niveau du lieu-dit "Richelieu", suite à l'effondrement de la voirie, et pour un coût de 18 384,00 € TTC, la commune de Tresboeuf participant pour la moitié du coût.

Nous avons effectué la rénovation de la voirie pour les lieux-dits "La Gerbaudière", "La Fléchaïs" pour un coût de 59 804,70 € TTC et une longueur de 1,2 km.

L'aménagement d'un local à l'École pour le stockage des jeux d'école durant l'été.

L'acquisition d'un terrain « Rue des Tulipes » pour un coût de 43 189,43 €.

Nous avons planté 21 arbres de naissance en 2023 (période de naissance : 2021 et 2022) et nous en aurons 8 en 2024.

Pour financer ces travaux d'un montant global de 163 064 €, la commune a bénéficié d'aides financières de la Communauté de Communes de 36 873€, de l'État de 13 842,96€ et du Département pour 11 020 €, soit un total de 61 736 €.

### PROJET 2024

Nous sommes actuellement dans la phase de pré-étude avec le Cabinet d'architecture Celeste pour l'aménagement du local à proximité de la Mairie dans le but d'une construction ou réhabilitation avec extension du bâtiment, ainsi que d'une Médiathèque tiers-lieu. un lancement des appels d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'architectes puis des artisans est prévu pour un démarrage en 2025.

Nous allons aussi mettre en place « Rue des Lilas » à titre provisoire des plots rouge et blanc ainsi qu'une matérialisation de priorité de la circulation dans le but de limiter la vitesse et de sécuriser les piétons. Lors de la réunion publique organisée le 23 octobre 2023 nous avions priorisé ce système de chicane de telle sorte que la vitesse soit diminuée.

L'ouverture d'une première tranche de travaux du Lotissement de la Clémentière est prévue cette année.

Nous allons aussi faire une remise en état de la lagune avec travaux sur berges, curage et installation de matériel nouveau avant la prise de compétence en 2025 par la Communauté de Communes.

Le Syndicat d'électricité SDE 35 va effectuer cette année le passage de l'éclairage public en LED avec une prise en charge à hauteur 80% (16 721 € maximum), seule la "Rue des Tulipes" restera avec son éclairage actuel, les travaux de changement y étant récents.

Nous aurons aussi à rénover la route du lieu-dit « La Touche », Le curage des fossés sera à faire.

L'acquisition d'une machine pour le nettoyage des sols de la salle polyvalente ainsi que des sols des classes et de l'allée centrale de l'église est engagé.

Le changement des éléments de cuisine de la salle des fêtes pour un coût de 22 000 € TTC devrait bientôt débiter. Les travaux sont prévus soit pendant les vacances de février soit pendant celles de mai en fonction de la livraison.

Concernant l'École : En lien avec à la diminution des naissances dans le RPI, l'inspecteur d'académie nous a fait sentir qu'il y aurait une forte probabilité d'une fermeture de classe temporairement mais nous ne savons pas dans quelle école. A ce jour, nous avons refusé la fermeture d'une classe et en avons informé le directeur d'académie étant dans un territoire rural et en RPI, nous attendons la réponse de leur part.

Le Bar-épicerie « Le Bar à Bull » est maintenant ouvert et vous êtes aujourd'hui accueilli par Vincent Aubry. Nous comptons sur la population pour que le commerce perdure, venez le voir vous ne serez pas déçu.